

A young girl with blonde hair, wearing a dark aviator cap, goggles, a light blue scarf, a light green t-shirt, denim overalls, and blue sneakers, stands on a small wooden stool in a vast green field. She has large, brown cardboard wings attached to her arms, and her arms are outstretched. The background is a clear blue sky with a few wispy clouds.

# Rapport annuel 2017

Un nouvel élan pour la gestion  
des déchets d'emballages ménagers

**Fostplus** 

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

En savoir plus ?

Rendez-vous sur [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be)

Dans ce rapport annuel, Fost Plus se limite à fournir quelques chiffres essentiels.  
Pour plus de détails, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site Internet.

Rapport annuel 2017

# Table des matières

- 4 | **Avant-propos**
- 6 | **Chiffres clés 2017**  
Collecte et recyclage
- 8 | **Chiffres clés 2017**  
Coûts et recettes
- 10 | **Stratégie**  
Contribuer activement à l'économie circulaire
- 12 | **Collecte élargie des PMC**  
Simplicité et confort pour le citoyen
- 14 | **Propreté publique**  
Vers un changement de comportement durable
- 16 | **Tri hors du domicile**  
Une solution pratique partout
- 18 | **Écoconception**  
L'emballage durable débute dès la conception
- 20 | **Chiffres financiers**
- 22 | **Organes statutaires**

# Chère lectrice/Cher lecteur,

Le modèle de Fost Plus a été introduit il y a plus de vingt ans. En collaboration avec nos partenaires, nous avons fait de la collecte sélective dans notre pays un véritable succès, caractérisé par des chiffres de recyclage élevés, une excellente efficacité et un grand confort pour le citoyen.

Durant ces vingt années, le contexte a évolué de manière significative. L'économie circulaire figure en bonne place à l'agenda politique et économique, avec des objectifs de recyclage et de réutilisation toujours plus ambitieux. L'inquiétude concernant l'impact des emballages sur l'environnement et la propreté publique a fortement augmenté.

Aujourd'hui, nos parties prenantes attendent plus de nous. Elles ne mesurent plus le succès de notre organisation en fonction de la réalisation de nos objectifs légaux. Elles veulent que nous prenions à nouveau des initiatives et que nous accomplissions la responsabilité des producteurs de manière plus dynamique et proactive.

En 2017, nous avons pris le temps de réfléchir au rôle que nous souhaitons confier à Fost Plus dans ce paysage en pleine mutation. Avec PWC, nous avons démarré un exercice stratégique basé sur une analyse approfondie du marché et de

l'environnement, ainsi qu'une enquête poussée auprès des parties prenantes.

Avec cet exercice, nous posons les bases d'une gestion des emballages durable et orientée vers l'avenir dans notre pays. Nous voulons contribuer activement au développement d'une économie circulaire dans le domaine des emballages. À terme, nous souhaitons proposer une solution de recyclage pour chaque emballage mis sur le marché.

Plus que jamais, nous réalisons que nous ne sommes pas en mesure de réaliser seuls nos ambitions. Le succès d'une économie circulaire repose entièrement sur une collaboration étroite tout au long de la chaîne.

Nous espérons avoir bientôt la chance de vous rencontrer, pour renforcer notre collaboration, entreprendre ensemble des projets ou simplement échanger des idées.

Nous attendons ce moment avec impatience !



**William Vermeir**  
Administrateur Délégué



**Stephan Windels**  
Président





”

NOUS VOULONS  
CONTRIBUER ACTIVEMENT  
AU DÉVELOPPEMENT D'UNE  
ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS  
LE DOMAINE DES EMBALLAGES.

# Chiffres clés 2017 – Collecte et recyclage



## Résultats de collecte et de recyclage

En 2017, Fost Plus a recyclé 698 kt d'emballages ménagers, ce qui représente 89,1 % de recyclage et 92,0 % de valorisation. Le taux de recyclage a augmenté par rapport à 2016. Différentes initiatives de Fost Plus jouent un rôle à cet égard, comme nos efforts en matière de tri hors du domicile. La hausse au fil des ans est particulièrement marquante pour un certain nombre d'emballages : ainsi, le taux de recyclage des emballages en PET est passé de 76,9 % en 2012 à 87,7 % en 2017.

En outre, le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la Commission Interrégionale de l'Emballage a adapté la clé de répartition relative à la proportion des emballages dans le papier-carton collecté. Cette fraction se compose de journaux, de magazines et d'imprimés publicitaires d'une part, et d'emballages tels que les boîtes en carton ou les sacs en papier d'autre part. La proportion d'emballages est aujourd'hui estimée à 32 % au lieu de 25 % dans le passé. En raison de la numérisation croissante, la vente des journaux et des magazines a en effet diminué, tandis que le nombre d'emballages en papier-carton augmente, notamment en raison des ventes par Internet. Grâce à la clé de répartition adaptée, la part des emballages est désormais plus conforme à la réalité.

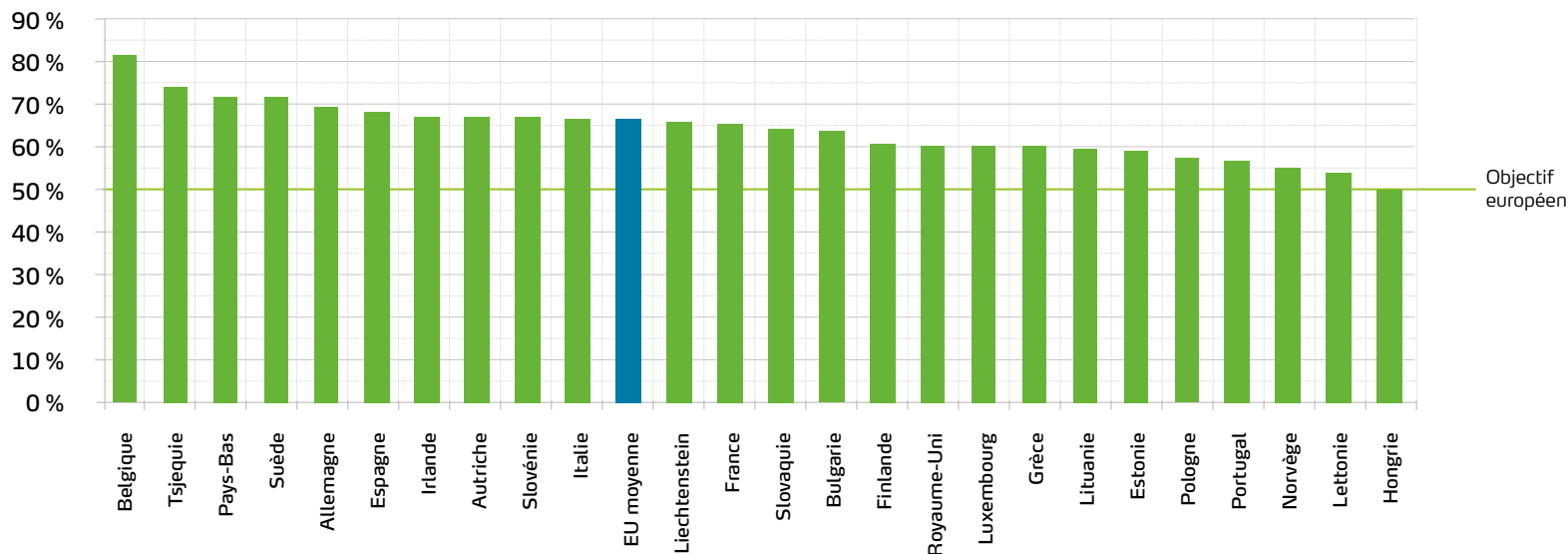
## Résultats de recyclage et de valorisation (tonnes)

Matériaux	Tonnage Recyclé	Marché estimé		Adhérents Fost Plus	
		Tonnage Marché	% Marché	Tonnage Adhérents	% Adhérents
<b>Papiers-Cartons</b>	<b>194 140</b>	<b>220 141</b>	<b>88,2 %</b>	<b>194 827</b>	<b>99,6 %</b>
Papiers-Cartons	178 276	202 370	88,1 %	177 400	100,5 %
Cartons à boissons	15 864	17 771	89,3 %	17 427	91,0 %
<b>Verre</b>	<b>340 440</b>	<b>315 511</b>	<b>107,9 %</b>	<b>297 298</b>	<b>114,5 %</b>
<b>Plastiques</b>	<b>87 989</b>	<b>231 809</b>	<b>38,0 %</b>	<b>213 420</b>	<b>41,2 %</b>
Bouteilles et flacons	70 446	87 723	80,3 %	84 990	82,9 %
<b>Métaux</b>	<b>75 702</b>	<b>77 316</b>	<b>97,9 %</b>	<b>73 773</b>	<b>102,6 %</b>
<b>Autres</b>	<b>43</b>	<b>4 648</b>	<b>0,9 %</b>	<b>4 172</b>	<b>1,0 %</b>
<b>TOTAL RECYCLAGE</b>	<b>698 314</b>	<b>849 425</b>	<b>82,2 %</b>	<b>783 490</b>	<b>89,1 %</b>
<b>Résidu PMC (récupération d'énergie)</b>	<b>22 534</b>				<b>2,9 %</b>
<b>TOTAL VALORISATION</b>	<b>720 848</b>				<b>92,0 %</b>

- Les méthodes de calcul que nous utilisons sont conformes à la réglementation belge et européenne. L'ensemble des mesures et des calculs sont effectués en toute transparence, selon les règles de la Commission Interrégionale de l'Emballage, qui vérifie et approuve également les chiffres.
- Les tonnages recyclés sont basés sur les pesées effectuées au moment de la livraison aux entreprises de recyclage ou de la collecte par ces dernières. Les tonnages des membres sont basés sur leurs déclarations annuelles.
- La plupart des emballages recyclés proviennent des systèmes de collecte réguliers pour les PMC, le papier-carton et le verre, collectés en porte à porte, via les bulles à verre ou dans le parc à conteneurs. Ils contiennent en outre un certain nombre de flux supplémentaires indemnisés par Fost Plus, notamment les matériaux collectés via le tri hors du domicile, le sac rose, les projets pilotes PMC dans six communes belges et des collectes supplémentaires dans les parcs à conteneurs. Pour les métaux, les emballages récupérés dans les incinérateurs sont également pris en compte.
- Dans certains cas, les pourcentages de recyclage sont supérieurs à 100 %. Cela s'explique par plusieurs raisons. Ainsi, nous collectons aussi les emballages que les consommateurs achètent à l'étranger (les nombreux achats frontaliers par exemple) et qui n'ont donc pas été déclarés par les producteurs belges. Par ailleurs, nous collectons également les emballages de producteurs qui ne sont pas affiliés à Fost Plus.
- Outre les emballages déclarés par les membres, une estimation du marché est effectuée pour chaque matériau. Cette estimation est fournie à titre purement informatif.

## La Belgique reste le chef de file européen

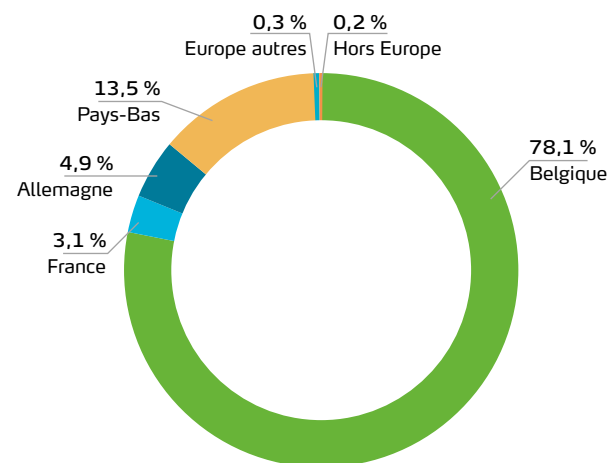
La Belgique devance encore le reste de l'Europe sur le plan du recyclage des emballages. C'est ce que révèlent également les chiffres les plus récents d'Eurostat pour l'année 2015. Les chiffres englobent tant les emballages ménagers que les emballages industriels.



## Un recyclage de proximité

Fost Plus veille à mettre en place un recyclage de proximité. Nous limitons ainsi l'impact environnemental du transport et de la logistique du traitement au strict minimum. Concrètement, plus de 99 % des emballages ont été traités en Belgique ou dans l'un de nos pays voisins en 2017.

Nous voulons poursuivre cette stratégie à l'avenir. Pour les matériaux supplémentaires que nous collecterons par l'intermédiaire du sac PMC élargi, nous recherchons aussi une capacité de recyclage de proximité. L'interdiction chinoise d'importation de déchets annoncée récemment démontre au demeurant que ce choix est non seulement le bon d'un point de vue écologique, mais qu'il est également rentable à long terme d'un point de vue économique.



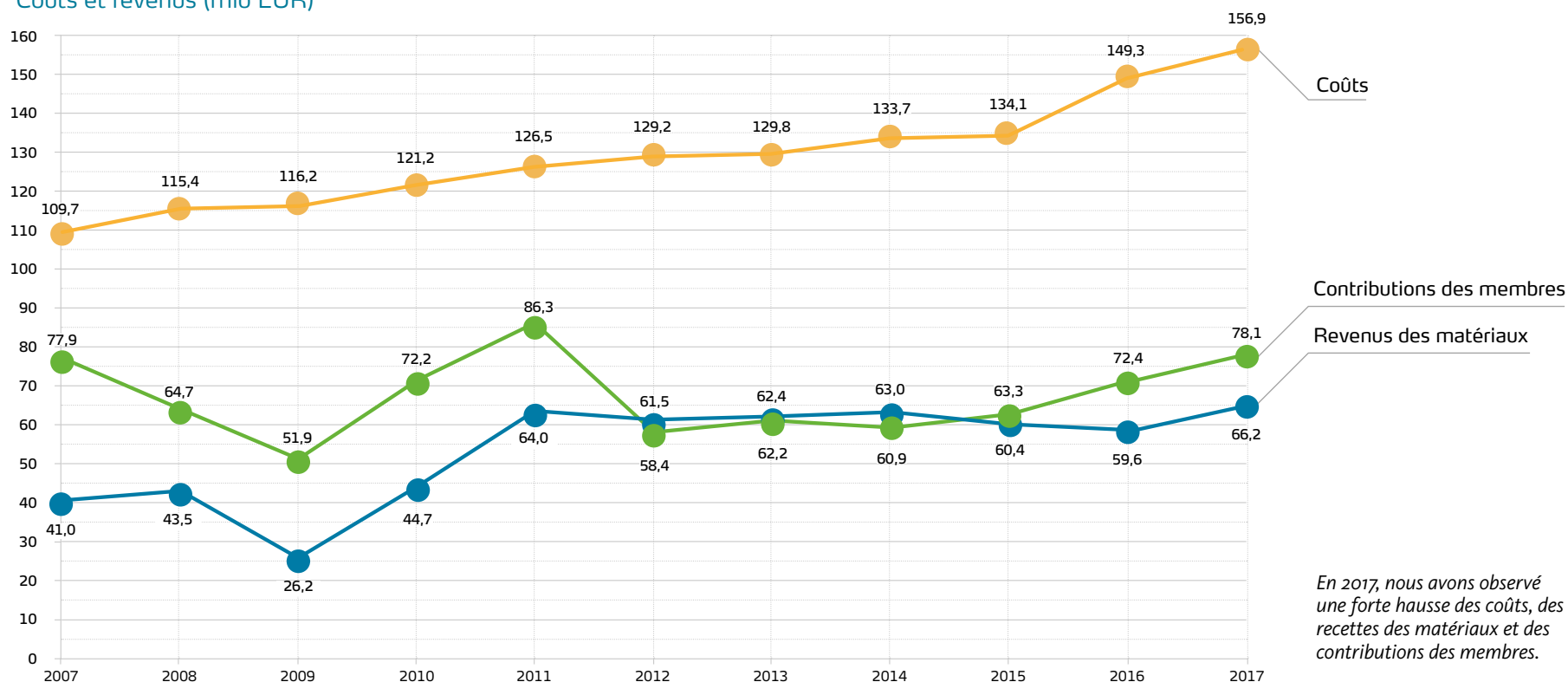
# Chiffres clés 2017 – Coûts et recettes

## Les recettes des matériaux augmentent mais la prudence reste de mise

Après la tendance à la baisse des dernières années, nous avons à nouveau noté une forte hausse des recettes des matériaux en 2017. Il s'agit des recettes issues de la vente des matériaux collectés. La relance de l'économie a entraîné une hausse des prix sur les marchés du recyclage pour pratiquement tous les matériaux. Nous pouvons même évoquer une année exceptionnelle pour le papier-carton, avec des prix historiquement élevés.

La prudence reste toutefois de mise. Au cours des deux derniers mois de 2017, nous avons de nouveau observé une forte baisse des prix pour le papier-carton. Ce phénomène est entre autres lié à l'interdiction chinoise d'importation de différents flux de déchets. Une quantité de matériaux plus importante que d'habitude est par conséquent disponible sur le marché européen. L'offre élevée exerce une pression sur les prix. Grâce à son souci constant de la qualité, Fost Plus est néanmoins en mesure d'atténuer quelque peu l'impact de ces baisses de prix.

### Coûts et revenus (mio EUR)



*En 2017, nous avons observé une forte hausse des coûts, des recettes des matériaux et des contributions des membres.*



## Un engagement financier fort des membres

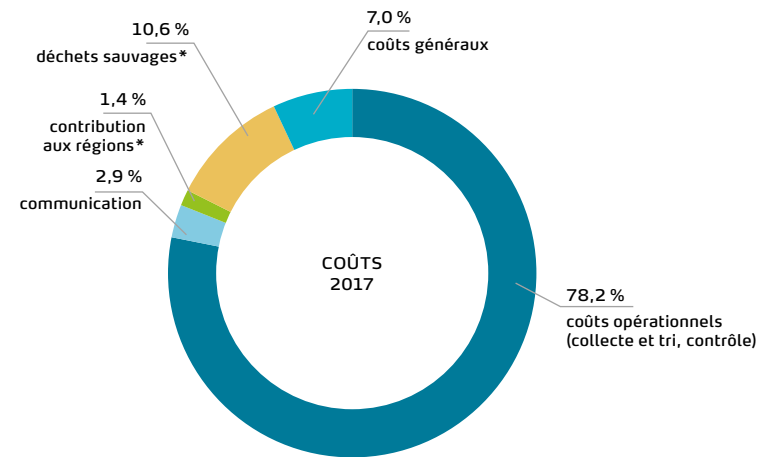
En 2017, la contribution des membres a de nouveau fortement augmenté, en premier lieu en raison des coûts croissants encourus par Fost Plus. Ainsi, les coûts de collecte et de tri des matériaux ont augmenté, entre autres, à cause de la taxe kilométrique pour les camions, de la hausse des coûts salariaux et du carburant, des taxes sur les déchets et d'une modification de la clé de répartition pour le papier-carton.

Mais notre engagement en matière de déchets sauvages requiert également des efforts financiers supplémentaires de la part de nos membres. Le coût des accords avec les régions est considérable : chaque année, nous y consacrons 17 millions d'euros, soit plus de 10 % de notre budget total. Dans les prochaines années, nos coûts vont encore augmenter. Ainsi, le coût supplémentaire pour la collecte élargie des PMC est estimé à 37 millions d'euros. En 2017, Fost Plus a déjà annoncé une nouvelle hausse des tarifs Point Vert à ses membres.

## Membres et déclarations

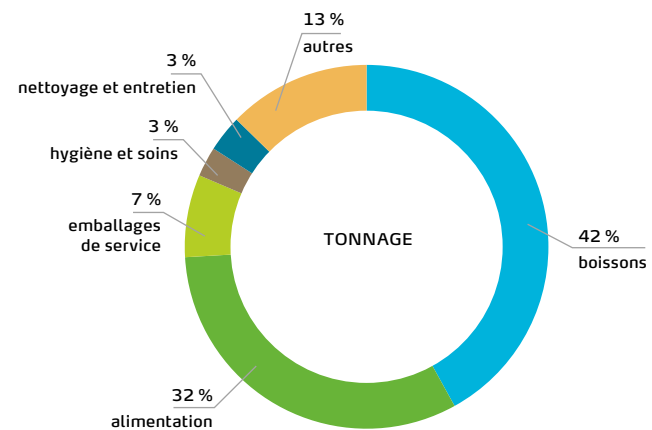
Au 31 décembre 2017, Fost Plus comptait 4.927 membres, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2016. Ensemble, ils ont commercialisé 783,5 kt d'emballages. En 2017, ils ont payé une contribution totale de 77,8 millions d'euros à Fost Plus, soit une hausse de 8 % par rapport à 2016. Les boissons et les aliments représentent la majeure partie des emballages déclarés, avec 74 % du poids total et 71 % de la contribution totale. On observe en outre une forte concentration de la contribution auprès d'un nombre limité de membres. En 2017, 5 % des membres ont ainsi payé 89 % de la contribution totale.

### Coûts



\* Fost Plus investit 10,6 % de son budget total dans la lutte contre les déchets sauvages. Une partie provient de la contribution aux régions. La partie restante de cette contribution (1,4 % du budget total) est consacrée aux autres projets.

### Tonnage par groupe de produits



Les boissons et produits alimentaires constituent la majeure partie des emballages ménagers uniques.

NOUVELLE STRATÉGIE

# Un nouvel élan pour la gestion des emballages dans notre pays

En 2017, Fost Plus a développé une nouvelle stratégie, par laquelle nous entendons répondre aux besoins changeants des citoyens, des pouvoirs publics, des partenaires et des membres. Cette stratégie est le résultat d'une analyse environnementale approfondie et d'un vaste sondage de nos parties prenantes.

**Fost Plus souhaite contribuer activement au développement d'une économie circulaire en Belgique. Nous voulons permettre aux citoyens de trier leurs emballages où qu'ils soient. À terme, nous ambitionnons une solution de recyclage durable et rentable pour tous les emballages ménagers mis sur le marché.**



## Trois piliers pour une collaboration optimale tout au long de la chaîne

Une économie circulaire requiert une collaboration étroite tout au long de la chaîne, des producteurs d'emballages aux entreprises de recyclage, des collecteurs aux centres de tri. Fost Plus souhaite faciliter cette collaboration et aider les différentes parties à mieux harmoniser leurs activités.

### 1 OUVERT

Nous aspirons à un dialogue ouvert menant à un échange d'idées intéressant et ouvrant la voie à davantage d'innovation et de collaboration. Nous organisons une concertation structurelle avec nos partenaires et investissons dans la cocréation.

### 2 DYNAMIQUE

Nous avons choisi délibérément d'assumer nos responsabilités et de jouer un véritable rôle de pionnier dans l'économie circulaire. Nous allons au-delà de nos obligations légales et recherchons de manière proactive des solutions innovantes en matière de collecte, de tri et de recyclage.

### 3 EFFICACE

Nous prenons en charge de manière efficace la responsabilité des producteurs pour nos membres. Nous recherchons un équilibre optimal entre coût et qualité et privilégions des systèmes simples, harmonisés et faciles à utiliser.



## Cinq points d'attention pour une économie circulaire des emballages dans notre pays

### 1 Élargissement de la collecte des PMC

En élargissant la collecte des PMC à tous les emballages en plastique, nous augmentons nos taux de recyclage et réduisons la quantité d'emballages qui se retrouvent encore dans les déchets résiduels. La simplicité et le confort pour le citoyen sont essentielles. Le nouveau scénario n'est pas une fin en soi ; il est ouvert à un élargissement ultérieur en fonction des évolutions des marchés du recyclage.

### 2 Tri hors du domicile

La consommation hors du domicile et on-the-go continue d'augmenter. Nous voulons offrir aux citoyens une solution pratique pour le tri de leurs emballages dans le plus grand nombre de lieux possible. De cette façon, nous pourrions capter – et donc recycler – une plus grande quantité d'emballages.

### 3 Propreté publique

Nous poursuivons invariablement la lutte contre les déchets sauvages en collaboration avec les autorités régionales et locales. Nous soutenons tous ceux qui veulent apporter leur pierre à l'édifice. Nous sommes pour une approche intégrée du problème, en mettant l'accent sur la sensibilisation, l'infrastructure, l'environnement, la participation et la répression. L'objectif final est un changement durable de comportement chez le citoyen.

### 4 Écoconception

Nous aidons les entreprises à améliorer la recyclabilité de leurs emballages en les informant et en les conseillant. Les tarifs Point Vert adaptés doivent décourager l'utilisation des matériaux non recyclables. Nous voulons réunir tous les acteurs de la chaîne afin de mieux coordonner leurs activités.

### 5 Stimuler les marchés du recyclage

Nous travaillons de manière proactive avec nos partenaires au développement de nouveaux débouchés, de préférence de proximité. Avec les pouvoirs publics, nous créons un climat stable et attrayant pour tous ceux qui veulent investir dans l'innovation et la capacité de traitement.

## Une nouvelle impulsion pour l'économie circulaire

Fin 2017, Fost Plus a soumis à la Commission Interrégionale de l'Emballage sa proposition de plan de mise en œuvre pour l'élargissement de la collecte des PMC. Dans le scénario proposé, tous les emballages en plastique peuvent être jetés dans le sac bleu, ce qui nous permettra de collecter 8 kilos d'emballages supplémentaires par habitant. Une impulsion importante pour l'économie circulaire dans notre pays.



### Simplicité et confort pour le citoyen

La collecte élargie des PMC est une bonne nouvelle pour le citoyen. Celui-ci pourra bientôt mettre tous les emballages en plastique dans le sac bleu PMC, y compris les pots, rapiers, sacs et films en plastique, ce qui permettra de réduire considérablement les déchets résiduels. Nous misons en outre sur la simplicité et la facilité d'utilisation. Tous les emballages seront collectés dans le même sac et la fréquence bimensuelle sera maintenue. Pour finir, le nom PMC sera conservé, même si le P de PMC signifiera désormais emballages en plastique.

### Résultat des enquêtes et concertations

Fost Plus ne s'est pas lancée à la légère dans la collecte élargie des PMC. Début 2016, des projets pilotes ont démarré dans six communes belges, et trois scénarios ont été comparés. Pour chaque scénario, nous avons inventorié les quantités collectées, le taux de participation et les bénéfices environnementaux. Les citoyens eux-mêmes ont été interrogés de manière approfondie. Nous avons ensuite comparé les résultats des projets pilotes à une série d'autres scénarios, parmi lesquels le scénario existant et la collecte via le sac rose, introduite dans un certain nombre de communes. Les communes et centres de tri participants ont été étroitement impliqués dans les projets pilotes et l'évaluation des scénarios. Le comité d'accompagnement des projets pilotes comptait également des représentants des régions, des intercommunales, des entreprises environnementales, de la filière et de la Commission Interrégionale de l'Emballage.



*Le citoyen pourra bientôt mettre tous les emballages en plastique dans le sac bleu PMC, y compris les pots, ravers, sacs et films en plastique.*

## Mise en œuvre progressive à partir de 2019

Dans notre plan, nous proposons d'introduire le nouveau scénario le plus vite possible dans tout le pays, avec un démarrage le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Début 2021, tous les habitants de Belgique devraient trier conformément au nouveau scénario. Toutes les parties impliquées auront ainsi le temps de procéder aux adaptations nécessaires. Fin 2017, Fost Plus a soumis la feuille de route à l'approbation de la Commission Interrégionale de l'Emballage. En 2018, le plan sera discuté de manière plus détaillée et affiné en étroite concertation avec nos parties prenantes.

## Nécessité d'innover et d'investir

Avec la collecte élargie des PMC, le taux de recyclage des emballages en plastique peut atteindre 64 %, un chiffre largement supérieur aux futurs nouveaux objectifs européens. Cependant, les débouchés pour le recyclage sont encore en plein développement. En proposant des flux supplémentaires, nous pourrions stimuler ces marchés dans les prochaines années. Nous nous concentrons à cet effet sur un recyclage et un traitement de qualité et de proximité, ce qui limite le transport et nous permet de développer la capacité de recyclage au niveau local. Les centres de tri devront également consentir des investissements importants. Ils seront en effet confrontés à des flux beaucoup plus complexes qu'avant. En collaboration avec les pouvoirs publics, Fost Plus veut créer un climat stable et attrayant pour toutes les parties qui souhaitent investir dans de nouvelles unités et des technologies innovantes.

”

**La collecte élargie  
nous permettra de collecter 8 kilos d'emballages  
supplémentaires par habitant.**





# Vers un changement de comportement durable

En 2017, la lutte contre les déchets sauvages a atteint sa vitesse de croisière. Les deux réseaux de propreté – Be WaPP en Wallonie, Mooimakers en Flandre – peuvent se retourner sur une année fructueuse. Ils ont mobilisé et soutenu tous ceux qui voulaient contribuer à un environnement plus propre : les autorités locales et les citoyens, mais aussi les entreprises et les associations. Entre-temps, les premiers projets ont également été lancés à Bruxelles.

## Une approche intégrée adaptée aux besoins des communes

Les déchets sauvages posent de nombreux défis aux communes et intercommunales. Par conséquent, Fost Plus entend les aider à développer une politique de gestion des déchets intégrée. En Wallonie, les villes et les communes peuvent obtenir un soutien financier pour les projets intégrés en matière de déchets sauvages. Les premiers projets ont démarré en 2017 à Liège, Aubange et La Roche-en-Ardenne, entre autres. En Flandre, plus de 50 communes ont déjà adhéré aux processus de coaching de Mooimakers. Pendant deux ans, elles bénéficient d'un accompagnement intensif pour améliorer leur infrastructure, optimiser les itinéraires de nettoyage et élaborer une politique de mise en application. Fin 2016, Fost Plus a également conclu un accord de coopération avec la Région de Bruxelles-Capitale. Dans ce contexte, nous collaborons étroitement avec les administrations compétentes en vue de résoudre le problème des déchets sauvages dans notre capitale. Les premiers projets sont en phase de démarrage, avec un appel couronné de succès aux communes bruxelloises afin de développer des projets innovants et un plan d'action pour la propreté et le tri dans les parcs bruxellois.

## Sensibiliser, impliquer et récompenser les citoyens

Les nombreuses initiatives de Be WaPP et Mooimakers ont créé une grande visibilité autour du thème des déchets sauvages. Des campagnes de sensibilisations marquantes, mais aussi un grand nombre d'actions concrètes sur le terrain ont été organisées.

Ainsi, le Grand Nettoyage de Printemps en Wallonie a réuni plus de 70.000 personnes. De très nombreuses opérations de nettoyage ont également été mises en place en Flandre. Avec des initiatives telles que Les Ambassadeurs et Operatie Proper (Opération Propre), nous allons encore plus loin et récompensons l'engagement des citoyens et des associations. La Handhavingsweek (Semaine de répression) en Flandre a de nouveau envoyé un signal fort en avertissant les contrevenants qu'ils ne resteraient plus impunis. En 2018, nous poursuivons nos efforts sans relâche. Nous souhaitons encore renforcer l'adhésion à nos actions, notamment en y impliquant d'autres secteurs.



# Wij werken mee aan EEN PROPERE OMGEVING

Een propere omgeving vinden wij belangrijk. Daarom doen we mee aan Operatie Proper en steken we onze handen uit de mouwen voor een mooiere buurt.



KLEINE DAAD  
GROOT RESULTAAT  
MOOIMAKERS.BE

## Le système de consigne n'offre pas de solution durable

Le système de consigne est souvent présenté comme une solution miracle au problème des déchets sauvages. Il ne s'agit toutefois pas d'une solution durable. En effet, bien qu'il puisse éliminer à court terme une fraction spécifique des déchets sauvages, il n'offre que peu de perspectives d'avenir. La grande majorité des déchets sauvages ne disparaîtra pas, les coûts de nettoyage pour les communes resteront élevés et les comportements asociaux continueront à proliférer. Il demeure dès lors essentiel d'investir dans la prévention, la sensibilisation et la mise en application, comme le constatent aujourd'hui de nombreux pays ayant adopté un système de consigne. Ce résultat limité comporte en outre un coût énorme : un système de consigne multiplierait par trois le coût de la collecte des canettes et bouteilles en plastique. Pour finir, le système de consigne s'avère insatisfaisant à la lumière de l'économie circulaire. Aucun pays doté d'un tel système n'obtient de meilleurs résultats en matière de recyclage que la Belgique. Fost Plus reste convaincue que seule une approche intégrée, visant un changement de comportement durable, peut offrir une véritable solution.

”

Les nombreuses initiatives de Be WaPP et Mooimakers ont créé une grande visibilité autour du thème des déchets sauvages.

# Une solution pratique partout

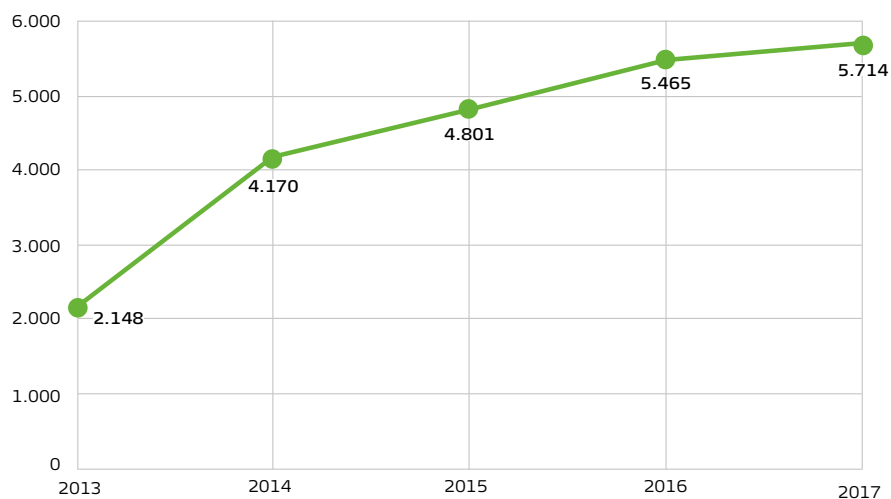
Avec le tri hors du domicile, nous anticipons l'augmentation de la consommation hors du domicile et on-the-go. Nous voulons offrir à tous les consommateurs une solution pratique pour trier leurs emballages où qu'ils se trouvent. Dans le même temps, nous pouvons ainsi capter plus d'emballages et accroître les taux de recyclage.

## Trier au travail – un nouvel élan est nécessaire

Après l'introduction de l'obligation de tri dans les trois régions, le tri au sein des entreprises a connu une véritable envolée. Les tonnages collectés par le biais des contrats « PMC-Entreprises » augmentent d'année en année. Nous constatons encore une légère augmentation en 2017. Par ailleurs, de nombreuses entreprises font collecter leurs déchets via la collecte ménagère régulière. Des améliorations restent néanmoins possibles, en particulier dans les PME, où le tri n'est pas encore suffisamment ancré. Fost Plus prépare d'ailleurs une nouvelle approche, impliquant une collaboration plus étroite avec VAL-I-PAC et les opérateurs de déchets.



PMC collectés auprès des entreprises (quantité en t)



”

Avec le tri hors du domicile, nous répondons à l'augmentation de la consommation hors du domicile et on-the-go.



*Trier à l'aéroport –  
chaque lieu cible nécessite  
une approche spécifique.*

## Une approche ajustée à chaque lieu cible

Fost Plus opte pour une approche très ciblée du tri hors du domicile. Nous élaborons une stratégie sur mesure pour différents lieux cibles et secteurs. Cela nous permet de coordonner au mieux l'infrastructure et la communication avec le lieu et le public cible. En 2017, l'accent a été mis entre autres sur les centres commerciaux, les parcs de vacances, les attractions touristiques et les aéroports. À cet effet, nous collaborons étroitement avec les fédérations et les acteurs clés du secteur. Nous avons en outre soutenu un grand nombre d'événements et plus de cent îlots de tri ont à nouveau émergé sur la côte belge. En 2018, nous ajoutons un certain nombre de nouveaux groupes cibles à la liste, parmi lesquels les secteurs de l'horeca et des transports.



## Ce que l'on apprend au berceau dure jusqu'au tombeau

En 2017, Fost Plus a organisé plus de 5.000 ateliers éducatifs dans les écoles de tout le pays. Les enfants de tous âges – de la maternelle à l'enseignement secondaire – apprennent tout sur le tri et le recyclage. Ils découvrent aussi ce qu'ils peuvent faire pour améliorer la propreté de leur environnement. Les ateliers sont animés par des collaborateurs expérimentés de GoodPlanet et sont financés par Fost Plus. De plus, les écoles peuvent commander gratuitement des corbeilles à papier, des conteneurs PMC, des autocollants et des affiches par l'intermédiaire de leur intercommunale.



# L'emballage durable débute dès la conception

L'économie circulaire figure en bonne place à l'agenda politique. Avec le Circular Economy Package, l'Europe place ainsi la barre haut pour les entreprises. Les consommateurs sont aussi de plus en plus demandeurs de produits durables. Fost Plus veut stimuler les entreprises, et ses membres en particulier, à investir dans des emballages plus faciles à recycler.



## Greener Packaging Awards

Le 23 novembre 2017, Fost Plus et VAL-I-PAC ont décerné pour la quatrième fois les Greener Packaging Awards. Avec ces prix, nous entendons récompenser les entreprises qui investissent dans les emballages durables et innovants, tant ménagers qu'industriels. L'Oréal, Pure Value, Delhaize, Kellogg et Procter & Gamble ont reçu un prix. Une nouveauté a été introduite cette année : le prix du public, sélectionné en direct par les personnes présentes à la cérémonie.



## Grand Prix Business-to-Consumer

### L'Oréal

#### Durable et attractif

Une nouvelle conception d'emballage rend les flacons de la gamme Biosource plus légers et plus faciles à empiler. Le poids des flacons diminue jusqu'à 19 %, tandis que les palettes peuvent désormais accueillir près de deux fois plus de flacons. Ces derniers se composent aussi à 25 % de PET recyclé.



## Grand Prix Business-to-Business

### Pure Value

#### Bénéfice environnemental tout au long de la chaîne

Le Proteus est un display mobile pliable destiné aux promotions dans les points de vente. La base est un cadre réutilisable, facilement adaptable, sur lequel est apposée une housse en carton imprimée numériquement. Tous les matériaux sont entièrement recyclables.



## Prix du public

### Delhaize

#### Plus besoin d'emballage

Une grande partie de la gamme de fruits et légumes biologiques de Delhaize pourra bientôt se passer d'emballage. Le label bio est appliqué sur le produit par natural branding, une technique au laser. Delhaize économisera ainsi 13 tonnes d'emballages par an.



## Stimuler, informer et conseiller les entreprises

Une économie circulaire réussie commence par une conception durable des emballages, axée sur un recyclage simple et efficace. Cela nécessite une collaboration étroite entre toutes les parties impliquées dans la chaîne. Fost Plus veut mettre en contact les différentes parties – des producteurs de matériaux aux entreprises de recyclage – afin qu’elles puissent coordonner plus efficacement leurs activités. Fost Plus conseille et informe en outre ses membres sur la recyclabilité de leurs emballages. En 2017, nous avons encore réalisé des diagnostics d’emballages pour des entreprises telles que BelOrta et IKEA en collaboration avec VAL-I-PAC. Pour finir, nous voulons à terme évoluer vers un Point Vert directif, avec un renforcement de l’écart entre les tarifs des emballages recyclés et non recyclés.

## L’Europe place la barre haut

Avec le Circular Economy Package, l’Europe a indiqué clairement la direction qu’elle souhaitait prendre concernant l’économie circulaire. Il contient un ensemble étendu de mesures visant à inciter les citoyens et les entreprises à adopter une approche plus durable des emballages. Les objectifs de recyclage sont ambitieux et la responsabilité des producteurs est clairement définie. Avec la Plastics Strategy, l’Europe va encore plus loin : d’ici 2030, tous les plastiques devront être recyclables. De nouvelles règles suivront également, relatives à la collecte, au tri et au recyclage des emballages en plastique.

”

**En collaborant plus étroitement,  
nous pouvons harmoniser  
l’ensemble de la chaîne.**

---



### Lutte contre les freeriders – accent sur l’e-commerce

Fost Plus s’est lancée en 2017 dans la lutte contre les freeriders. Il s’agit des entreprises qui, de manière délibérée ou non, ne paient pas de contribution pour les emballages qu’elles mettent sur le marché. Grâce à l’introduction de différentes mesures, il devrait devenir plus difficile pour elles de se soustraire à leurs responsabilités. Dans ce contexte, nous travaillons activement avec les fédérations afin de les identifier et de les interpeler. En collaboration étroite avec la Commission Interrégionale de l’Emballage et VAL-I-PAC, nous avons également introduit des directives claires pour les webshops étrangers actifs sur le marché belge. Un certain nombre de boutiques en ligne connues, telles que Vente-Exclusive, Coolblue et HelloFresh, se sont entre-temps affiliées à Fost Plus.

# Chiffres financiers

## Compte de résultats

Les produits d'exploitation s'élèvent à 171,4 M EUR. Ils proviennent essentiellement de deux sources : les revenus issus de la vente de matériaux et les contributions des membres (responsables d'emballages). Les revenus issus de la vente de matériaux s'élèvent à 92,2 M EUR (y compris 26,1 M EUR de revenus des papiers-cartons qui ne sont pas considérés comme des emballages; ces revenus sont reversés aux intercommunales. Les revenus issus de la vente des matériaux pour Fost Plus sont donc de 11 % supérieurs à ceux de 2016, en conséquence de trois facteurs : une nouvelle clé de répartition pour le papier-carton, des prix plus élevés pour certains matériaux et des tonnages supérieurs. Les contributions des membres s'élèvent à 78,2 M EUR.

Les charges d'exploitation sont de 192,7 M EUR. Le poste « services et biens divers » (176,6 M EUR) inclut notamment les coûts de collecte et de tri, les revenus reversés du papier-carton non-emballage, la contribution aux régions, les coûts de la lutte contre les déchets sauvages et les coûts relatifs à la communication, à l'informatique et aux services divers. La provision de 9,2 M EUR porte sur les revenus issus de la vente des matériaux.

Les comptes de résultat se clôturent avec un résultat négatif de -21,4 M EUR.

## Affectation du résultat

Conformément à l'article 17 des statuts, le Conseil d'Administration propose de reporter le résultat négatif de l'exercice, soit -21.383.302 euros, au débit des fonds affectés (-15,0 M EUR) et du bénéfice reporté (-6,4 M EUR).

## Compte de résultats (EUR)

	2017	2016
Chiffre d'affaires	170.431.156	156.057.633
Autres produits d'exploitation	1.009.651	977.794
<b>Ventes et prestations</b>	<b>171.440.807</b>	<b>157.035.427</b>
Services et biens divers	176.598.808	166.839.218
Rémunérations, charges sociales	5.489.163	5.753.429
Amortissements	1.053.374	970.205
Réductions de valeur	146.178	-36.123
Provisions pour risques et charges	9.229.076	-12.067.640
Autres charges d'exploitation	200.558	174.963
<b>Coût des ventes et prestations</b>	<b>192.717.157</b>	<b>161.634.052</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-21.276.350</b>	<b>-4.598.625</b>
Produit des actifs circulants	6.304	30.523
Autres produits financiers	15.745	43.502
<b>Produits financiers</b>	<b>22.049</b>	<b>74.025</b>
Autres charges financières	127.257	121.480
<b>Charges financières</b>	<b>127.257</b>	<b>121.480</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>-21.381.558</b>	<b>-4.646.080</b>
Charges exceptionnelles	1.744	
<b>RÉSULTAT À AFFECTER</b>	<b>-21.383.302</b>	<b>-4.646.080</b>

## Bilan

Après affectation des résultats, le total du bilan s'élève à 107.032.948 euros. Les capitaux propres se composent de 15,0 M EUR de fonds affectés et d'un bénéfice reporté de 4.036.017 euros.

Les créances pour matériaux ont baissé à 3,0 M EUR. Il s'agit d'un cumul des différences négatives entre les montants budgétés et réalisés des revenus issus de la vente des matériaux. Sur cette somme, 6,2 M EUR sont imputés dans le budget et les tarifs Point Vert de 2018. Le solde positif de 3,2 M EUR sera imputé dans le budget et les tarifs Point vert de 2019.

## Bilan (EUR)

	2017	2016
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles	2.587.981	2.078.053
Immobilisations corporelles	695.116	971.304
Immobilisations financières	28.276	28.276
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>3.311.373</b>	<b>3.077.633</b>
Créances à plus d'un an	2.969.596	12.198.672
Créances à un an au plus	40.404.719	40.332.472
Placements de trésorerie	7.600.000	0
Valeurs disponibles	52.605.917	59.824.156
Comptes de régularisations	141.343	67.049
<b>Actifs circulants</b>	<b>103.721.575</b>	<b>112.422.349</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>107.032.948</b>	<b>115.499.982</b>
<b>PASSIF</b>		
Réserves	15.000.000	30.000.000
Résultat reporté	4.036.017	10.419.319
<b>Fonds affectés</b>	<b>19.036.017</b>	<b>40.419.319</b>
Dettes à plus d'un an	634.713	634.713
Dettes à un an au plus	87.110.184	74.138.274
Comptes de régularisations	252.034	307.676
<b>Dettes</b>	<b>87.996.931</b>	<b>75.080.663</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>107.032.948</b>	<b>115.499.982</b>

# Organes statutaires (au 01.01.2018)

## Membres associés

ACE Belgium ▪ Agoria ▪ Aldi Holding ▪  
Aleris Aluminium ▪ Amcor Flexibles Transpac ▪  
ArcelorMittal Belgium ▪ Beiersdorf ▪  
Belgische Brouwers ▪ Belgische Confederatie van de  
Zuivelindustrie ▪ Boost Nutrition ▪  
Borealis Polymers ▪ Brouwerijen Alken-Maes ▪  
Buurtsuper.be ▪ Carrefour Belgium ▪ Coca-Cola European  
Partners ▪ Colgate-Palmolive Belgium ▪ Comeos ▪  
Danone België ▪ Gebroeders Delhaize & Cie De Leeuw ▪  
Detic ▪ Douwe Egberts Retail Belgium ▪ Enteco ▪  
Etn. Fr. Colruyt ▪ Federplast.be ▪ Ferrero ▪ Fetra ▪ Fevia ▪  
FrieslandCampina Belgium ▪ Henkel Belgium ▪  
Ikea Belgium ▪ InBev Belgium ▪ Inovyn Manufacturing  
Belgium ▪ L'Oréal Belgilux ▪ Lotus Bakeries ▪ Makro Cash  
& Carry Belgium ▪ Mars Belgium ▪ Mondelez Belgium ▪  
Nestlé Belgilux ▪ Nutricia België ▪ O-I Europe ▪  
Pharma.be ▪ Procter & Gamble Distribution Company  
(Europe) ▪ Spadel ▪ Tabaserv ▪ Top Bronnen ▪  
Total Petrochemicals & Refining ▪ Unilever Belgium ▪  
Van Genechten Packaging ▪ Vandemoortele Lipids ▪  
Vinum & Spiritus Association Belgium ▪  
VPK Packaging Group

## Conseil d'administration

### Président :

S. Windels

### Secrétaire :

J. Goossens

### Commissaire :

KPMG Réviseurs d'Entreprises

### Membres :

A. Adriaensens - Pharma.be ▪ L. Ardies - Buurtsuper.be ▪  
J. Clinkemalie - Henkel ▪ T. Couplez - Friesland  
Campina ▪ D. De Ridder - Ikea ▪ F. De Roose - Aleris  
Aluminium ▪ J. de Somer - Van Genechten Packaging ▪  
K. De Vries - Unilever Belgium ▪ P. Diercxsens -

Danone Belgium ▪ M. du Bois - Spadel ▪ J. Eylenbosch -  
Coca-Cola European Partners ▪ T. Lammens -  
Gebroeders Delhaize & Cie De Leeuw ▪ P. Léglise  
- Carrefour Belgium ▪ J.-P. Lenoir - Arcelor Mittal ▪  
C. Moris - Fevia ▪ F. Poets - Inbev Belgium ▪  
S. Rijckbosch - L'Oreal ▪ K. Roelstraete - Tabaserv ▪  
N. Robin - O.I. Europe ▪ H. Van Roost - Total  
Petrochemicals & Refining ▪ W. Van Veen - Fetra ▪  
V. Vandepitte - Procter & Gamble ▪ F. Vandewal -  
ACE Belgium ▪ P. Ven - Federplast.be ▪ M. Vercaeren  
- Etn. Fr. Colruyt ▪ W. Vermeir - Fost Plus

### Observateurs :

V. Biebel - VBO ▪ A. Deplae - UCM  
A. Lebrun - UWE ▪ A. Nachtergaele - FEVIA  
E. Vanassche - VOKA ▪ P. Vanden Abeele - UNIZO  
L. Verheyen - BECI ▪ G. Verwilghen - COMEOS  
F. Van Tiggelen - Detic

## Comité exécutif

### Président :

W. Vermeir

### Membres :

D. De Ridder, P. Diercxsens, M. du Bois,  
P. Léglise, S. Rijckbosch, H. Van Roost

### Observateur :

S. Windels

## Comité de rémunération

### Président :

S. Windels

### Membres :

J. Cauwenberghs, K. De Maesschalck, G. Rollo Collura,  
J. Goossens, W. Vermeir

## Comité d'audit

### Président :

S. Windels

### Membres :

K. De Vries, H. Van Roost, J. Goossens, W. Vermeir  
KPMG Réviseurs d'Entreprises

## Groupes de travail Fost Plus

- Communication  
J. Goossens, Director Finance & Communication
- Matériaux  
Verre, Métaux, Papier-Carton, Cartons à boissons,  
Plastiques  
M. Van Gaever, Director Operations
- Research & Development  
S. Boussemaere, Director Projects & Development
- Point Vert  
J. Goossens, Director Finance & Communication
- Opérations  
M. Van Gaever, Director Operations
- Législation  
J. Goossens, Director Finance & Communication
- Prévention  
S. Boussemaere, Director Projects & Development
- Déchets sauvages  
S. Boussemaere, Director Projects & Development
- Public & Regulatory Affairs  
W. Vermeir, Managing Director





---

© Fost Plus mai 2018

Éditeur responsable : Johan Goossens • Production : Bold&pepper sa • Imprimé sur du papier recyclé.

Fost Plus asbl • Avenue des Olympiades 2 • BE-1140 Bruxelles

T + 32 2 775 03 50 • F + 32 2 771 16 96 • [fostplus@fostplus.be](mailto:fostplus@fostplus.be)

[www.fostplus.be](http://www.fostplus.be)